

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Avam de rempii	cente demande, me diferinventent la	mones expiledings							
Cadre réservé à l'autorité environnementale									
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :							
12/01/2022	24/01/2022	2022-5870							
	1. Intitulé du projet								
Construction d'une serre horticole en verre de 17 107 m2 et d'un bâtiment de préparation de marchandises de 917 m2 sur une parcelle de notre exploitation horticole afin de rationaliser les flux au sein de l'entreprise									
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou c	les) pétitionnaire(s)							
2.1 Personne physique									
Nom	Prénom								
2.2 Personne morale									
Dénomination ou raison sociale	SARL PIERRE TURC								
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	HODSON MARK GERANT								
RCS / SIRET 3 3 9 8 8 7 5	RCS / SIRET 3 3 9 8 8 7 5 9 8 0 0 0 1 1 Forme juridique SARL								
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligato	pire n°1							
	au des seuils et critères annexé à l'article dimensionnement correspondant du proje								
N° de catégorie et sous-catégorie		des seuils et critères de la catégorie d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)							
39 a	construction d'une serre horticole de 1710	7m²							
	construction d'un bâtiment de 917m²								
4. Caractéristiques générales du projet									

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la création d'une serre de 17107 m² avec un bâtiment de préparation de marchandise de 917 m². La serre sera composée d'une ossature métallique galvanisée et vitrée sur son ensemble, la couverture sera également vitrée, pente 22 degrés.

Le bâtiment de préparation sera réalisé avec une ossature métallique recouverte d'un bardage vertical blanc cassé, la couverture est constituée d'une double pente en bac acier isolé, pente 19.13 degrés. Les ouvertures seront en aluminium

Les accès existants seront conservés et serviront également à la future serre.

Les réseaux souples seront raccordés aux réseaux existants.

Les eaux usées de la serre seront récupérées à l'aide des caniveaux, puis ensuite traitées et renvoyées dans les deux cuves de 1500m3.

Les eaux pluviales de la serre seront récupérées et renvoyées dans les deux cuves de 1500m3, un trop plein sera raccordé au fossé existant côté Ouest. Les deux cuves de 3.00 m de hauteur créées seront en galva.

Pour une meilleure intégration du projet dans le paysage, une haie d'arbres de hautes tiges d'essences locales sera plantée

4.2 Objectifs du projet

La SARL PIERRE TURC exploite ce site depuis les années 1970 pour la production de plantes en pots et bulbes.

Une partie des serres plastiques initiales, implantées entre 1975 et 1980, deviennent obsolètes et nécessiteraient des travaux de rénovation conséquents.

Dans ce contexte, l'établissement projette de créer une nouvelle serre de 17 107 m2 et un bâtiment de préparation annexe de 917 m2.

Les terrains d'emprise du projet appartiennent à l'établissement et sont exploités ponctuellement (cultures pieds-mères triennales).

L'objectif est de transférer les cultures réalisées dans les serres les plus anciennes vers cette

nouvelle installation, ainsi que d'augmenter la capacité de production du site. Plusieurs aspects ont motivé ce projet :

Présence de la RD 74 (séparant les serres de culture et les zones de conditionnement et de vente) très contraignante en terme de flux (traversée de route présentant des risques),

Absence de dispositif de récupération d'eau d'arrosage dans les serres existantes,

Déperditions de chaleur importante en hiver et surchauffe en été nécessitant une ventilation importante,

Qualité de production limitée du fait de ces contraintes

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet prévoit la création d'une serre de 17 107 m² (hauteur de 5 m) avec un bâtiment de préparation de marchandise de 917 m² (hauteur de 8 m). La serre sera composée d'une ossature métallique galvanisée et vitrée sur son ensemble, la couverture sera également vitrée. Le bâtiment de préparation sera réalisé avec une ossature métallique recouverte d'un bardage métallique blanc.

En complément de la création d'une nouvelle serre, les aménagements suivants sont prévus : Cuves de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des plants (2 cuves de 1 500 m3), Dispositif de récupération et d'infiltration des eaux pluviales.

Pas de changement des cultures mais transfert des cultures dans nouvelle serre:

Nos cultures (horticulture ornementale) sont spécialisées:

alstroemères et agapanthes (obtention et production)

cannas (production)

tulbaghias (production)

autre gamme fleurie de printemps (fuchsias, dahlias, bégonias)

Nous produisons du stade du jeune plant à la grosse potée fleurie et notre outil de production vieillissant a besoin d'être mis à jour grâce à ce projet pour pouvoir pérenniser notre activité.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La consommation d'eau de l'établissement est liée :

Aux usages sanitaires pour l'eau issue du réseau d'adduction public (une dizaine de personnes sur site en moyenne).

A l'arrosage des plants. Actuellement l'eau d'arrosage est issue :

du forage (environ 20 000 m3/an),

d'une réserve tampon d'environ 1 000 m3 alimentée par des drains d'irrigation.

Dans le cadre du projet, 2 réserves de 1 500 m3 sont prévues pour la collecte des eaux pluviales et pour la récupération des eaux d'arrosage.

Une partie des cultures réalisées dans les serres plastiques sera transférée dans la nouvelle serre. L'économie en eau d'arrosage sera significative étant donné que l'arrosage dans la nouvelle serre sera piloté informatiquement (volumes distribués adaptés aux besoins des plants et aux conditions climatiques). L'arrosage sera réalisé par goutte à goutte et par chariot d'aspersion, ce qui limitera les pertes d'eau.

L'entreprise est déjà équipée de chaudières au gaz naturel (réseau). Après étude, nous continuons avec cette source d'énergie parce que la chaudière sera installée dans la cahufferie de la serre à côté où tous les branchements sont déjà présents. La nouvelle structure - bien équipée - devrait consommer beaucoup moins que nos vieux tunnels de l'autre côté de la route.

Nous conservons la haie bocagère existante et nous allons planter une haie sur le côté du terrain où il n'y en a jamais eu (longueur de 500m avec mix de cornus, ligustrum, acer, corylus, euonymus, prunus et rosa canina) à l'automne 2022.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).						
Dossier de permis de construire Déclaration au titre des articles L214-1 A /L.214.6 du code de l'environnement						
Declaration au titre des articles L214-1	A /L.214.6 du Co	ade de l'environnement	L			
4.5.				W/ I	/	
4.5 Dimensions et caractéristiques du Grand	projet et supertic deurs caractéris		on - préciser le	ı	e utilisees 'aleur(s)	
Serre de culture :17 107 m2				-		
Bâtiment de préparation : 917 m2						
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)			47.2	2.2.2.1	7 . 4 2 . 2 7 . 0	
d'implantation	Coordonné	es géographiques ¹	Long. 4 /° 2 8	8 ' <u>3 3 " N</u> Lat. <u>1 2</u>	7°43'27"0	
63 Route de Seiches		régories 5° a), 6° a), b) b) 9°a),b),c),d),)			
49630 MAZE MILON	10°,11°a) b)	,12°,13°, 22°, 32°, 34°,				
		b) de l'annexe à 22-2 du code de				
	l'environne	ment :				
	Point de de			_'" Lat		
	Point d'arriv		Long °	_'" Lat	' ''	
	Commune	s traversées :				
	laignaz à vatre	e demande les anno	ovos nº 2 à 4	2		
•	oignez a voire	e demande les anni	exes n° 2 a c)		
4.7 S'agit-il d'une modification/exten	sion d'une insta	llation ou d'un ouvrag	e existant ?	Oui X	Non	
4.7.1 Si oui, cette installation o environnementale?	u cet ouvrage	e a-t-il tait l'objet d'	'une évaluat	ion Oui X	Non	
		- Déclaration au titre o			u code de	
		l'environnement en d - Installation de 2 rése			la collecte des eaux	
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme	nt les	pluviales et pour la ré				
différentes composantes de votre	projet et	ressource en eau Pilotage informatiqu	ie prévu (volui	mes distribués ad	aptés aux besoins	
indiquez à quelle date il a été aut	onse !	des plantes)	•			
		- Arrêt et transfert des vers la nouvelle serre			nnels OBSOLE (ES	
				,		

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?	×		Parcelle située dans le PNR Loire Anjou Touraine
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	À l'été 2021, la comcom de Baugeois Vallée a réalisé l'inventaire des zones humides sur les communes déléguées de Beaufort-en-Vallée, Gée, La Ménitré, Mazé, Fontaine-Milon, Bocé, Cuon, Le Guédeniau, Le Vieil-Baugé, Chartrené, Breil, La Pellerine, Méon, Meigné-le-Vicomte et Noyant. Les relevés des zones humides ont été cartographiés. Notre parcelle ne fait pas partie des zones humides.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		×	
Milieu naturel			X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	Notre projet va diminuer le trafic au sein de l'entreprise qui est situé de chaque côté de la D74. Il y aura beaucoup moins d'allers-retours / traversées de route avec les engins agricoles. Ce projet va sécuriser l'exploitation.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	il y aura moins de bruit parce que moins de déplacements d'engins agricoles

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	il n'est pas prévu d'éclairage spécifique HPS pour soutenir la floraison de nos cutlures dans cette serre en projet.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×			
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		\boxtimes	L'habitation la plus proche se situe à 80m. Il y a déjà une serre de verre à côté de la future en projet. Une haie haute protège déjà ce voisin et cache l'entreprise.		
6.2 Les incide approuvés				sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :		
6.3 Les incide	6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non Si oui, décrivez lesquels :					

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'objectif est de transférer les cultures réalisées dans les serres les plus anciennes vers cette

nouvelle installation, ainsi que d'augmenter la capacité de production du site. Plusieurs aspects ont motivé ce projet :

Présence de la RD 74 (séparant les serres de culture et les zones de conditionnement et de

vente) très contraignante en terme de flux (traversée de route présentant des risques),

Absence de dispositif de récupération d'eau d'arrosage dans les serres existantes,

Déperditions de chaleur importante en hiver et surchauffe en été nécessitant une ventilation importante,

Qualité de production limitée du fait de ces contraintes.

Pour une meilleure intégration du projet dans le paysage, une haie d'arbres de hautes tiges et d'essences locale sera plantée pour minimiser l'effet de masse de la serre.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons que notre entreprise horticole devrait être dispensée parce que notre exploitation travaille les terrains depuis les années 70 - utilisation pour multiplication pieds-mère puis désormais - avec ce projet - nous souhaitons améliorer notre production / productivité / impact environnemental (récupération eau / amélioration confort au travail / diminution consommation énergie (gaz et électricité)). Nous arrêtons l'utilisation de nos tunnels devenus obsolètes de l'autre côté de la route : c'est un projet qui va restructurer l'organisation de l'entreprise. Par rapport au labels environnementaux / Plante Bleue HVE, ce projet s'inscrit dans cette trajectoire d'amélioration.

8. Annexes

8.	.1 Annexes obligatoires								
	Objet								
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;								
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;								
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;								
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;								
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;								
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.								

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	0	ojet	
			APP POT A SELECTION OF THE SELECTION OF
	/, Engageme	nf et signafure	
le certifie sur l'ho	onneur l'exactitude des renseignements ci-	docur	
30 COMMO 3011 110	which a decimal de des remaignements ci-	163503	
Fait à	More - Micon	10, 4/.	1/2012
	and the second s	Eta Pla	ire Tunc
		63 Route de Scicke	s, 49869 Mazé, France
Signature		TGI, 92 41 86 64 0	8, Fax 02 41 80 2 6 96
		p	0.00 Apper 250 507 800